

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 22-févr.-2010

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit **Silice**

Cat No.: S680-5; S680-25; S680-212; S680-500

No. CAS 7631-86-9 **Synonymes** Silicon dioxide

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides. Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road. Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fabricant

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887

CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17) Classification WHMIS 2015

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

Mentions de danger

Conseils de prudence

3: Composition/informations sur les composants

	Composant	No. CAS	% en poids
--	-----------	---------	------------

Silice	7631-86-9	>95
	Silice	

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins guinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes Inhalation

apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La substance est ininflammable; utiliser l'agent le plus approprié pour éteindre l'incendie

environnant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Incombustible. Aucun raisonnablement prévisible.

Produits de combustion dangereux

Aucun connu.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA_

Santé Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques**

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Précautions personnelles

Éviter la formation de poussière.

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données Précautions environnementales

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la

nettoyage formation de poussière.

7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation. Éviter la formation de poussière.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières

incompatibles. Agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Silice			_			(Vacated) TWA:	IDLH: 3000
						6 mg/m ³	mg/m³
							TWA: 6 mg/m ³

Légende

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	> 480 minutes	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile			éclaboussures seulement
Néoprène			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé : Filtre à particules

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueSolideAspectBlancOdeurInodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

pH 5.5 - 8 10% aq.solution
Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible

Point d'éclairAucun renseignement disponibleTaux d'évaporationNon applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable

Formule moléculaire 02 Si Masse moléculaire 60.08

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Éviter la formation de poussière. Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Polymérisation dangereuseUne polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation	
Silice	>5000 mg/kg (Rat)	>2000 mg/kg (Rabbit)	-	

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Peut irriter la peau, les yeux et les voies respiratoires

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique	
Silice	7631-86-9	Non inscrit(e)	Known	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. .

Composant	Algue d'eau do	uce Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Silice	EC50: 440 mg/L/	/72h LC50: 5000 mg/L/96 h	Non inscrit(e)	EC50: 7600 mg/L/48h

Persistance et dégradabilité In

Insoluble dans l'eau

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

13. Données sur l'élimination Méthodes d'élimination Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique

rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

	14. Informations relatives au transport
DOT	Non réglementé
DOT TMD IATA	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
IMDG/IMO	Non réglementé
	15 Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

	Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
I	Silice	7631-86-9	X	-	Х	ACTIVE	231-545-4	ı	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Silice	7631-86-9	Х	KE-31032	X	X	X	X	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Silice	Silice 7631-86-9		Non applicable Non applicable		Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso	Directive Seveso III	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

	Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Į	Silice	7631-86-9	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation22-févr.-2010Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

Date de révision 24-déc.-2021

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité